

Grandir dans un environnement protecteur

Haïti est un pays aux paysages contrastés et à l'identité culturelle profondément ancrée dans l'histoire. Première république noire à avoir proclamé son indépendance en 1804, Haïti occupe la partie occidentale de l'île d'Hispaniola, dans les Caraïbes. Ses montagnes, ses côtes et sa capitale, Port-au-Prince témoignent d'une géographie riche, mais aussi de défis immenses. Depuis plusieurs décennies, le pays fait face à une succession de crises : catastrophes naturelles, instabilité politique et montée de la violence des gangs. Ces réalités fragilisent profondément la vie quotidienne des enfants et des familles, entravant l'accès à l'éducation, à la sécurité et aux services essentiels.

Dans la région de Léogâne, les partenaires de Terre des Hommes Suisse, l'école Jardin Fleuri (EPJC) et l'Institution Saint Charles Borromée (ISCB), accompagnent les enfants les plus vulnérables en leur offrant un espace d'éducation, de protection et de soutien. Malgré l'insécurité et la fermeture de nombreuses écoles, ces institutions poursuivent leur travail à travers un accompagnement psychosocial, des clubs d'enfants et des activités de sensibilisation aux droits de l'enfant et à la paix. Elles soutiennent également les familles et les enseignants afin de favoriser un environnement scolaire bienveillant et non-violent.

Cette fiche pédagogique aborde trois thématiques étroitement liées : la protection de l'enfant, la santé mentale et la construction de la paix. Elle s'appuie sur trois articles fondamentaux de la Convention internationale des droits de l'enfant : l'article 19, qui stipule que les États doivent protéger l'enfant contre toute forme de violence ; l'article 12, qui reconnaît le droit de l'enfant à exprimer librement son opinion et à être entendu ; et l'article 29, qui affirme que l'éducation doit favoriser la paix, la tolérance et le respect des droits humains. En apprenant à reconnaître leurs émotions, à résoudre les conflits sans violence et à défendre leurs droits, les enfants deviennent les premiers acteurs de leur propre protection.

Objectifs pédagogiques spécifiques

À travers le matériel proposé, les élèves :

1. Découvrent certaines réalités sociales, historiques et géographiques en Haïti ;
2. Comprennent l'importance des droits à la protection, la participation et l'éducation ;
3. Se sentent outillés pour réfléchir à leurs droits, les exprimer, et contribuer à un environnement protecteur pour toutes et tous.



Réponses ou indications en lien avec les questions de la fiche pédagogique

Page de couverture

- 1 : Pour retrouver les lieux sur la carte, l'élève peut s'appuyer sur la définition, les dessins à côté des cases à remplir et sur la rose des vents qui indique les directions (Nord, Sud, Est, Ouest).



- 2 : Superficie Haïti (27 750 km²), Population Suisse (~8,9 millions), Langues Haïti (Créole haïtien, français), Climat Suisse (Tempéré), Relief Haïti (Montagneux).
- 3 : Faux (Haïti : ~27 750 km²; Suisse : 41 285 km²), Vrai, Vrai, Vrai, Faux (Haïti : ~11 millions ; Suisse : ~8,9 millions), Vrai, Faux (il n'y a pas de volcans en Suisse). Les élèves utilisent un atlas ou font des recherches complémentaires.

Page 2 : Une histoire unique

- 1-2: Horizontal : 1. Flamant (rose) ; 2. Plage ; 3. Séisme, Vertical : 4. Mangue ; 5. Drapeau ; 6. Île.
Mot mystère : TAP-TAP.
- 3: Dans l'ordre du texte : indépendant, créole, kompa, résilience.
- 4: Faux (il est mort en prison en France), Vrai, Vrai, Faux (bleu et rouge uniquement), Faux (il est mort en 1803, un an avant).
- 5: Question ouverte invitant les élèves à réfléchir aux inégalités de représentation entre les femmes et les hommes dans l'histoire. Quelques pistes : les femmes ont longtemps été exclues de la vie publique et leurs contributions moins mises en avant. La discussion peut être liée au droit à l'égalité et à la non-discrimination.

Page 3 : Prendre soin de soi et des autres

- 1-2: Lire les témoignages de Danaïcka et Sonaël pour identifier leurs émotions. En vert (Danaïcka) : tristesse, solitude, espoir, joie. En orange (Sonaël) : peur, tristesse, solidarité, joie. À noter : voici une proposition de correction, mais les élèves peuvent avoir des interprétations différentes.
- 3: Un traumatisme : Blessure émotionnelle ou physique causée par un événement difficile et grave. La résilience : Capacité à se relever après une épreuve. L'anxiété : Un sentiment de peur ou d'inquiétude face à quelque chose qu'on ne contrôle pas. L'empathie : Ressentir ce que l'autre ressent.
- 4: Les droits de l'enfant respectés : le droit à l'éducation (retour à l'école des enfants déplacés), le droit à la participation (clubs d'enfants). Les droits de l'enfant non respectés : le droit à la protection (violence des gangs, séisme), le droit de vivre dans un environnement sain.
- 5: Papillon → Se transformer et renaître, Palmier → Plier sans se briser face aux vents, Tambour → Garder le rythme même dans la tempête.

Page 4 : Prendre soin de soi et des autres (suite)

- 1: Ce qui aide vraiment : 1. Parler à quelqu'un de confiance, 3. Faire du sport, 4. Écouter de la musique, 5. Dessiner ce qu'on ressent, 8. Jouer dehors. Ce qui n'aide pas : 2. S'isoler complètement, 6. Garder tout pour soi, 7. Faire semblant que tout va bien.
- 2-3-4: Exercices de réflexion personnelle dans lesquels les élèves, après avoir réalisé plusieurs activités autour des émotions, sont invités à réfléchir à leurs propres ressentis, ainsi qu'aux stratégies et aux personnes-ressources vers lesquelles ils peuvent se tourner en cas de besoin.

Page 5 : Comprendre la paix

- 1: Les éléments qui définissent la paix dans le témoignage sont : résoudre les conflits sans violence, écouter les autres, défendre ses droits, le respect, l'écoute, la solidarité.
- 2: Les situations à entourer en vert (qui illustrent la paix) sont celles montrant de la coopération, de l'entraide ou du dialogue. Les situations en rouge (qui empêchent la paix) représentent des conflits ou des exclusions. Pour chaque situation en rouge, les élèves sont invités à proposer des solutions concrètes.
- 3: Facteurs de paix : Éducation aux droits de l'enfant, Clubs d'enfants dans les écoles, Solidarité entre familles. Obstacles à la paix : Violence des gangs, Inégalités économiques, Catastrophes naturelles.

Page 6 : Agir pour la paix

- 1: Exercice individuel de réflexion et d'auto-évaluation. Les élèves cochent les gestes qu'ils pratiquent déjà et ceux qu'ils aimeraient essayer. L'objectif est de développer une démarche réflexive sur ses propres comportements.
- 2: Réponse personnelle. Inviter les élèves à choisir un geste réaliste et concret.
- 3: Activité en groupes de trois. L'enseignant-e veille au respect des trois étapes : écouter, reformuler et proposer une solution. Après le jeu de rôle, un court débriefing peut être proposé : Qu'est-ce qui était difficile ? Comment le médiateur s'est-il senti ? La solution était-elle juste pour les deux ?
- 4: Activité créative en groupe. Chaque affiche doit comporter un slogan, un droit de l'enfant mis en avant et une illustration. Cette activité favorise la pensée créatrice, la collaboration et la communication.

